

Comment acheter une maison et devoir payer une rente aux prêtres de sa paroisse, toute sa vie ! C'est ce que nous allons voir dans le texte ci-dessous. Imaginez-vous, au XXI^e siècle, acheter votre maison et devoir en plus une somme d'argent à un individu qui n'a rien à voir avec la maison ! C'est l'aventure qui est arrivée au sieur Vital Broqueville, sieur d'Empiroy.

Puisque je lis de manière systématique le notaire Ponsin, j'ai trouvé ce texte chez lui (1). Il s'agit d'un acte d'accord entre maître Gabriel Arquier, prêtre, docteur en théologie, recteur de la ville de Monfort et syndic des pauvres (2) qui a réussi à faire condamner Vital Broqueville devant le tribunal du sénéchal d'Armagnac. Ce dernier est basé à Lectoure.

L'acte en question est le rappel de l'affaire et les modalités de paiement pour Vital Broqueville. Les faits sont ceux-ci tel que décrit dans le texte : *"pour raison d'une d'une rente annuelle de 22 sous 6 deniers provenant de la fondation de feu maître Jean Volte prêtre et établi sur une maison de la rue d'En Pardeilhan par feu Pierre Abadie dit Pey, possédé à présent par ledit sieur Broqueville"*.

Trente-deux ans !

Ainsi donc, lorsque l'on achète une maison, les servitudes y sont incluses qui est de valoir la somme de 22 sous 6 deniers par an. Si l'on connaît le fractionnement des livres en sols on peut déterminer la date approximative d'achat de cette maison puisque Vital doit payer aussi les arriérés s'élevant à 36 livres.

Ci-dessous, le rapport entre la livre, le sou et le denier sous l'ancien régime. On voit alors que la terre a été achetée, il y a environ... 32 ans.

	Livre	Sou	Denier
Livre	1	20	240
Sou	1/20	1	12
Denier	1/240	1/12	1

Vital a 22 ans au moment de cet acte daté du 12 juillet 1673. Or, Vital est né le 27 septembre 1651. Il a donc 22 ans. On sait que Vital a été émancipé très tôt au vu du décès de son père, Jean, en 1662 et de sa mère, Marguerite Dulaur, en 1667. L'acheteur est donc bien son père, celui-ci n'ayant jamais payé cette rente, ni sa mère du reste.

Dans la marge, un revirement

Dans la marge, le recteur Arquier revient sur les arriérés de 36 livres. Je pense que des personnes influentes ont dû raisonner le recteur Arquier qui annule cette dette quelques semaines plus tard. Vital s'est engagé à payer cette somme, mais il faut reconnaître que pour un jeune homme de 22 ans, il est difficile de découvrir une telle dette que son paternel aurait dû payer annuellement. Par contre, il s'engage à payer à la *"fête de Notre-Dame d'Août"* chaque année la somme de 22 sous 6 deniers.

Ce qui est étonnant, en vieux français, il est écrit le mot *"cancellation"* pour annulation. Était-ce un emprunt à l'anglais de l'époque, une influence de la ville de Bordeaux, port de mer, longtemps dominée par les rois d'Angleterre ? Ce n'est pas la première fois que je vois ce mot dans les textes. Je n'ai jamais lu le mot *"annulation"*.

Géry de Broqueville

(1) Notaire Ponsin côte 3E8982 aux Archives départementale à Auch ([24057-24060](#))

(2) *Vital aura des rapports orageux avec Gabriel Arquier l'année suivante comme on l'a déjà vu dans l'[article concernant une élection des consuls](#).*